

Solidarités

**La réforme du
13 août 2004 touche
tous les aspects de
l'assurance maladie :
de la gouvernance au
financement, en passant
par la coordination
des soins. Sa réussite
implique avant tout la
responsabilité de chacun
et la solidarité de tous.**

Jeannette Gros

Présidente d'honneur, présidente de la
Mutualité sociale agricole de 1997 à
2005, Caisse centrale de la Mutualité
sociale agricole

Lorsque j'ai pris mes fonctions, en 1997, c'était la mise en route du plan Juppé auquel, d'ailleurs, nous adhérions. À l'époque, le besoin de réforme de l'assurance maladie paraissait déjà urgent et incontournable. L'instauration de l'Ondam (objectif national des dépenses d'assurance maladie) mettait pour la première fois en responsabilité le Parlement. Les ministres successifs, Martine Aubry, Elisabeth Guigou, Jean-François Mattei ont essayé, avec difficulté, en prenant diverses initiatives toujours assises sur le plan Juppé, qui n'a pas été remis en cause, de faire progresser de paire qualité des soins et responsabilisation des acteurs, mais, hélas, sans pouvoir freiner la hausse continue des dépenses.

La réforme du 13 août 2004 est un repositionnement total de l'assurance maladie : une gouvernance nouvelle, avec l'instauration de l'Uncam, la création de nouvelles instances qui doivent se coordonner, tels l'Union nationale des organismes d'assurance maladie complémentaire (Unoc), l'Union des professionnels de santé, la Haute Autorité de santé, le Comité d'alerte...

On sent bien qu'il s'agit là d'une réforme fondamentale qui touche tous les aspects de l'assurance maladie, de la gouvernance au financement en passant par la coordination des soins (médecin traitant, dossier médical personnel).

L'effort demandé à l'ensemble des acteurs, et ils doivent en avoir conscience, est colossal. Mais je considère que c'est une réforme de la dernière chance. Si c'est un échec, cela affectera le niveau de remboursement des soins, et touchera donc au système actuel de

solidarité. Tout le monde sera perdant. Or, nous nous tenons beaucoup à sauvegarder un système de solidarité parce que nous avons dans le milieu agricole de nombreuses familles modestes.

Dans un monde où seulement 20 % de la population bénéficie de la sécurité sociale, en totalité ou partiellement, le système de solidarité à la française, complété par l'instauration de la CMU, qui représente une véritable avancée sociale pour les plus démunis, est une réalité enviée à l'étranger car elle permet l'accès de tous aux soins et, au-delà, à la santé.

Or l'accès de chacun d'entre nous à la santé constitue la première et indispensable marche pour une société homogène. Il n'est pas normal que certains ne puissent se faire soigner correctement pour des raisons financières. C'est notre système de solidarité qui permet de prendre en charge, jusqu'au bout et dans la dignité, les grands malades, les personnes âgées, nous peut-être demain, et n'est-ce pas ce qu'on est en droit d'attendre d'une société développée...

Lors de la présentation du plan de cohésion sociale, le Premier ministre a rappelé que le droit à la santé constitue le premier pilier de la cohésion sociale. En effet, pour qu'une société fonctionne correctement, elle doit pouvoir compter sur des individus capables de s'assumer et d'assumer leur famille. Or, faut-il le rappeler, quel que soit le niveau de ressources, personne de nos jours n'est capable, avec ses seuls moyens financiers, de faire face aux frais consécutifs à une longue hospitalisation, à une opération lourde, à une maladie grave. Et chacun sait que la maladie, voire le décès prématuré, a des répercussions

immédiates sur la vie d'une famille mais aussi sur son devenir.

Aussi faut-il être prudent sur tout mécanisme (déremboursement, hausse de cotisations...) susceptible d'entamer un système fondé sur la solidarité au risque de fragiliser l'équilibre de notre société.

Mais tout système de solidarité repose sur la responsabilité de ceux qui en bénéficient et il nous appartient de mieux expliquer que c'est grâce à un comportement responsable de chacun et de l'ensemble de la communauté que le système pourra continuer à prendre en charge des soins coûteux et de qualité.

Si on considère que notre système d'assurance maladie est un fonds dans lequel on peut puiser à l'infini et impunément, on prend le risque de réduire les possibilités de prise en charge pour ceux qui en ont vraiment besoin, grands malades et personnes âgées, ou/et d'assister à la mise en œuvre de mesures financières aussi impopulaires que de nature à remettre en cause notre système solidaire.

Cette responsabilisation des acteurs, assurés comme professionnels de santé, est donc nécessaire.

Pour que chacun puisse bénéficier des soins nécessaires

Mais responsabilisation n'est pas synonyme de culpabilisation, et c'est ce qu'il faut mieux faire comprendre. La prévention est l'affaire de tous, à tous les instants de la vie.

Chacun a en charge sa propre santé et chacun doit être acteur de sa santé, mettre tous les atouts de son côté pour valoriser son capital santé. Une prévention intelligente au lieu d'un recours au curatif quand il est déjà un peu tard, quand on a détérioré sa santé à cause d'une hygiène de vie déplorable ou d'une méconnaissance des risques encourus. Nous devons accroître nos efforts pour une prévention adaptée à tous les âges de la vie, de l'enfance au grand âge, prévenir les risques à tout moment pour éviter l'accident, la maladie de demain, la dépendance.

La prévention est un thème qui est particulièrement cher à la MSA et notre organisation, notre maillage territorial, la forte implication de nos élus sur le sujet, notre volonté de développer des expérimentations dont les résultats prouvent la pertinence (prévention dentaire, par exemple, chez les enfants) nous engagent à poursuivre dans cette voie.

C'est un état d'esprit à construire patiemment, avec détermination et ténacité, pour qu'il devienne, dans les générations futures, quasiment un réflexe tant en ce

qui concerne la santé que les accidents du travail.

À un moment où on discute du financement de la sécurité sociale, où d'autres formes de contribution au système sont évoquées, il faut s'interroger sur l'utilité de changer les formules si on ne change pas en profondeur les mentalités. S'il n'y a pas de prise de conscience par chacun de sa responsabilité, il y a fort à parier que nous retomberons sur les mêmes écueils.

Je pense que la formation, l'information, l'éducation à la santé devraient figurer dans le cursus de tout citoyen afin qu'il se souvienne qu'il appartient, lui et son groupe familial, à une chaîne de solidarité : ceux qui cotisent, ceux qui ne cotisent pas encore, ceux qui ne cotisent plus mais qui, tous, bénéficient de la sécurité sociale.

Et ce, afin que vive encore longtemps notre système de protection sociale.

J'ai quitté la présidence de la MSA mais mon successeur continue de s'investir sur ces mêmes chantiers et pour que la MSA continue, avec ses élus, son travail de terrain dans lequel elle croit, qu'elle reste ce laboratoire d'idées qui lui permet de mener à bien des expériences pertinentes, au bénéfice, d'ailleurs, de l'ensemble de la population, sur le vieillissement, le handicap, la maladie d'Alzheimer...

La MSA veut maintenir vivants nos territoires ruraux et s'organise pour lutter contre le risque de pénurie de l'offre de soins en milieu rural grâce aux hôpitaux de proximité, maisons médicales, pharmacies rurales, réseaux de soins...

Il y a du travail pour demain et la MSA compte bien s'y impliquer. ■